

 SECTION 	<h2>Comité Social d'Administration Local</h2>	
	Du 03 octobre 2023	
E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

➡ **Liminaire téléchargeable sur le site local**

Les organisations syndicales ont lu leur liminaire.

Les réponses du président ont porté sur différents points :

- Revalorisations indemnitaires : renvoi au niveau nation, pas d'autorité en CSAL.
- Absence de règlement intérieur : une nouvelle fois la même réponse « il arrive et on attend qu'il soit validé en national » Pas de révision de l'ordre du jour pour rajouter ce point.
- MOUV RH' : le président informe qu'il ne faut pas attendre qu'un nouvel outil applicatif soit parfait pour le lancer.
- GMBL : une requête a été demandée au niveau national pour comprendre cet échec qui n'est pas unique à notre département...
- Le recrutement au choix fait désormais pleinement partie de nos règles de gestion et il convient de les admettre.
- (RPG) : FO-DGFIP a alerté sur les propositions d'assureurs qui proposent un produit (pour les comptables mais aussi pour les agents non comptables de catégorie A, B et C), non pas pour assurer l'amende, mais pour couvrir notamment les frais d'avocats spécialisés pour préparer l'audience et/ou pour faire apparaître les responsabilités de chacun des acteurs dans le processus qui a dysfonctionné. Le président ne partage pas cette alerte et reste convaincu de la séparation ordonnateur/comptable. Il insiste sur la différence entre faute et erreur qui n'auront pas les mêmes conséquences pour les agents. Le Président rappelle qu'un assureur ne peut pas prendre en garantie le paiement d'une amende mais uniquement les frais annexes (honoraires avocat...)
- Hausse de la taxe foncière : s'il faut admettre que ces décisions d'augmentation n'incombent pas à la DGFIP comme le souligne le Président, il faut tout de même reconnaître que cela n'est pas sans conséquence sur le quotidien des agents avec davantage de demandes de renseignements des contribuables s'interrogeant sur la bonne évaluation de leur(s) bien(s) mais également sur un nombre de demande de remises gracieuses grandissant.

Vote des PV des CSAL du 12 et 26 juin 2023 : pour avis

Vote pour à l'unanimité pour le compte rendu du 26 juin ; 2 abstentions pour celui du 12 juin seul FO s'étant présenté lors de ce CSAL.

Création d'un centre de gestion financière à la DDFIP 63

Fabrice CREUSOT est venu présenter le projet de fusion entre le service facturier (SFACT) et le Centre de Prestations Comptables Mutualisé. Ce nouveau service, attendu dans le premier semestre 2024 sera installé dans les murs de la Direction, probablement au 4ème étage. Pas d'informations à ce stade sur le futur effectif de ce service

Il a été demandé que la future formation des agents soit assurée en local et n'oblige pas à de longs déplacements.

Généralisation de la numérisation des copies de concours - Pour information

Après une période de test, la procédure visant à scanner toutes les copies des différents concours a pu être mise en place lors des sessions du mois de septembre (contrôleur principal, examen pro de B en A, interne inspecteur). Seules quelques copies, à la marge, ont posé des difficultés mais le système a très bien fonctionné

Le tableau de bord de veille sociale 2022 – Pour information

Trop d'heures sont encore écrêtées, même si la Direction souligne que ramené au nombre d'agents, cela est inférieur à 0,5h par mois et par agent.

Le manque de transparence de ces chiffres ne permet pas d'analyser précisément le quotidien des agents comme le taux de rotation (13,4%) qui à l'échelle départementale n'est pas parlant. L'analyse doit être faite service par service mais là les données sont chassées.

Le Président a la solution miracle : se réunir, prévenir les représentants du personnel et l'administration pour résoudre les problèmes. Que l'on y aille ou pas, il avancera comme il le souhaite et l'a clairement rappelé. Quel sens du dialogue !

S'il ne remet pas en cause la légitimité à demander des hausses de salaire ou des primes, le Président souligne que pour lui la prime n'est pas la solution aux maux des restructurations.



Présentation des résultats de l'observatoire interne 2023 - Pour information

Le bilan est simple : les chiffres sont mauvais. Le taux de participation est une nouvelle fois en repli, malgré une période de réponse prolongée par l'administration.



Les chiffres concernant la maladie, en forte progression entre 2020 et 2022 (115 jours supplémentaires) sont semblables à une conséquence du COVID.

A noter que le télétravail concerne désormais 6,8 agents sur 10 dans le département.



Actualités RH – pour information

La DDFIP a été autorisée à recruter des contractuels handicapés (3), 15 contractuels, 4 apprentis, 3 PACTES et 5 services civiques. A l'image du manque d'attractivité de la DGFIP, seul 1 candidat au service civique s'est présenté en entretien sur les 4 entretiens programmés...

Questions diverses

→ **Problème de sécurité à Berthelot** : un seul vigile a été recruté au lieu de deux demandés pour assurer la sécurité des agents recevant les usagers dans les box. La difficulté à trouver des agents de sécurité compétents est soulignée là aussi pour justifier le seul recrutement.

→ **les véhicules électriques de la DDFIP** : la Direction rappelle qu'elle est tenue par une circulaire l'obligeant à acheter des véhicules exclusivement électriques et non hybrides concernant ses véhicules de service, et ce même si le Président reconnaît que les contraintes géographiques du département ne s'y prêtent pas forcément, notamment en raison du manque d'avancée des installations annexes (bornes de recharges...).

→ **Semaine des 4 jours** ; aucune information à ce stade pour une application ou une expérimentation à la DGFIP.

→ **Horaires variables** : il est demandé la possibilité pour les agents d'arriver non plus à partir de 7h30 mais de 7h pour palier aux difficultés de circulation dans Clermont notamment. Le Président donne un « non » catégorique sur cette possibilité précisant que les travaux ne seront pas définitifs et ne souhaite pas modifier temporairement le règlement.

→ **Stationnement des vélos à la direction** : il a été fait remarquer que de plus en plus d'agents se rendent à la direction en vélo, voyant le parc de stationnement installé insuffisant. Une solution est en cours de traitement pour rajouter un râtelier supplémentaire. FO-DGFIP a également demandé qu'un éclairage adapté soit installé pour la sécurité des agents.

→ **l'accès aux bâtiments** : la Direction a rappelé qu'il incombait à chacun de veiller à la sécurité d'accès de nos bâtiments en s'assurant que les portes se referment derrière nous sans qu'une personne extérieure ne se faufile à notre insu.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!
N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!

Les élus en CSAL :

Titulaires → Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY

Suppléants → Patrick ALLAIS – Cécile SORIANO

FO-DDFIP63 :

ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand